

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 31 mars 2025 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	p
Christian Vuillet	p
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

Le bureau accueille Jean Marie Devaux, agriculteur dans le Doubs, président de l'UCAFT et Thierry Pate, directeur de l' UCAFT et de ses filiales, notamment Vagne.

L'UCAFT est intéressé à acquérir un terrain sur la ZA de Bel Air, et il était convenu de se revoir une fois que le projet de ZA avait un avancé.

L'UCAFT a son siège à Salins les Bains. C'est un groupement de coopératives créé en 1980 qui représente 15% de la production de comté (11 000 tonnes) pour 100 producteurs.

Le chiffre d'affaires annuel est de 120 millions pour environ 100 salariés au total.

La société possède des bâtiments d'affinage sur 2,5ha couverts de caves à Poligny. Elle a aujourd'hui besoin de surfaces supplémentaires. A ce titre, le terrain zone de Bel Air intéresse l'entreprise. Depuis 2018 il y a eu des échanges entre l'UCAFT et la collectivité à plusieurs reprises. Il est précisé que l'UCAFT a dû acquérir un terrain voisin à Poligny pour faire face au besoin de caves.

La société doit passer le projet d'acquisition en conseil d'administration en mai / juin.

Stéphane Ramaux : Le terrain intéressait de manière stratégique par rapport au positionnement ?

Thierry Pate : Le terrain de Bel Air est proche de la zone de production. Sur Poligny les derniers terrains ouverts ne sont pas situés nécessairement là où l'entreprise souhaite se développer. 60% du comté se fait dans le Doubs, et beaucoup de camions passent sur la 83 (60% du trafic).

Stéphane Ramaux : Quelle est l'incidence du projet, en termes d'emplois ?

Thierry Pate : L'affineur n'est pas le plus gros employeur. Sur un premier projet, on construit la structure de base avec l'administration, les quais, etc... il y aura quelques emplois (3 à 5). A termes, une fois le site occupé, cela correspond à un peu plus de 30 emplois.

Jean Marie Devaux : Il faut tenir compte également du développement du marché du morbier qui nécessite des caves adaptées.

Stéphane Ramaux : quelle est la consommation d'eau et rejet ?

Thierry Pate : L'affinage n'est pas très consommateur d'eau (environ 3 000m³ par an). Il y a très peu d'utilisation d'eau dans les process.

Stéphane Ramaux : la baisse du lait à comté a-t-elle un impact ?

Thierry Pate : Le droit à produire a été réduit de 8,58% de moins sur la campagne laitière, ce qui a permis d'assainir les stocks. Cette mesure est reconduite sur 2 ans, mais avec une demande commerciale qui augmente chaque année, elle sera probablement ajournée prochainement.

1. Préparation de la réunion des conseillers communautaires sur le scolaire

Le bureau prend connaissance des éléments qui seront portés à la connaissance des élus le 14 avril prochain.

Etienne Rougeaux : Il y a des interrogations sur le sujet de l'utilisation du service périscolaire.

Aujourd'hui, 9 enfants sur 10 utilisent le service. Le reliquat du périscolaire à la charge de la collectivité est conséquent. On constate un accroissement du coût de fonctionnement (notamment une masse salariale qui augmente régulièrement) malgré une baisse du nombre d'enfants scolarisés.

Il y a probablement une question sur le niveau de tarification.

Etienne Rougeaux : Globalement, il est important que le constat soit partagé. Les chiffres sont factuels. Nous constatons une évolution démographique dramatique. Il faut travailler sur le logement, l'accueil d'entreprises et la notoriété du territoire.

Alain Bigueur : est-ce exclusivement une réunion d'information ?

Etienne Rougeaux : Non, Il s'agit d'une réunion d'information qui sera suivie d'un débat.

Paulette Giancatarino : On sait que l'on doit réhabiliter nos bâtiments, construire des logements, mais les communes n'ont pas les moyens d'investir.

Alain Bigueur : Certaines personnes arrivent avec des enfants et les mettent dans le privé.

Etienne Rougeaux : Une politique du logement est indissociable de cette problématique. Il faut du logement pour accueillir les couples avec enfants.

Christian Vuillet : la commune est propriétaire de biens dans lesquels il est impossible d'investir.

Paulette Giancatarino : Et en parallèle, si l'on ne refait pas les écoles, nous n'aurons pas de familles qui s'installeront.

2. Prospective financière

Le bureau prend connaissance de la prospective financière élaborée avec la conseillère finances de Finances Actives. En 2025, les ressources de la collectivité sont stables (augmentation des AC liées à la mutualisation, mais baisse de fiscalité et de participations) et les charges continuent de progresser. La loi de finances 2025 n'a pas été favorable aux communautés de communes, et il y a un risque que le gouvernement continue de contraindre les intercommunalités.

Les éléments présentés doivent être consolidés et complétés afin que l'on ait une vision globale de la situation, y compris au regard des collectivités voisines.

3. Questions diverses

3.1. Adhésion à l'ADIE

Le sujet a déjà été abordé en bureau. Des informations complémentaires ont été demandées à l'association. 3 entrepreneurs ont été accompagnés sur le Val d'Amour. La collectivité accompagne déjà financièrement Dole Initiative Territoires. Par ailleurs, le contexte budgétaire ne nous incite pas à engager des dépenses complémentaires. Le bureau ne souhaite pas que l'on adhère à l'ADIE.

3.2. Projet marketing territorial

Nous souhaitons engager une démarche de Marketing territorial pour promouvoir le territoire afin d'attirer des habitants. Une telle démarche s'appuie sur différents leviers, notamment le logement, le scolaire, l'économie. La conduite d'une telle opération nécessite un accompagnement spécialisé, et nous avons mobilisé un cabinet de communication spécialisé dans ce domaine.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit, sur 2 années :

Dépenses	Recettes	
Cabinet – In Média Res	27 300€	FNADT 50% 13 650€
		Autofinancement 13 650 €
TOTAL	27 300€	27 300 €

A l'unanimité , le bureau valide le plan de financement, et autorise le Président à solliciter les subventions et à signer les actes à intervenir.

3.3. Régie de recettes du secteur jeunes :

Les jeunes souhaitent organiser des manifestations et des actions afin de récolter des fonds destinés à financer leurs projets.

Pour permettre la gestion financière de ces activités dans un cadre juridique sécurisé, il est nécessaire de créer une régie de recettes. Cette régie permettra de recueillir les fonds issus des activités organisées par les jeunes (vente de produits, billetterie d'événements...).

L'ensemble des articles proposés à la vente pour lesquels il convient de délibérer est détaillé dans le tableau ci-dessous.

TARIFS	
Alimentaire	
Part de tarte	2,00 €
Part de gâteau	2,00 €
Crêpe	2,00 €
Boisson type soda	2,00 €
Boisson jus pressé	2,00 €
Boisson chaude	1,50 €
Glaces	2,00 €
Sachet de bonbon	2,00 €
Hot dog	3,00 €
Part de quiche	3,00 €
Croque monsieur	3,00 €
Sandwich	3,00 €
Objets	
Bracelet perles ou fils	2,00 €
Objets vide grenier	entre 0,5 € et 5 €
Livre	1,00 €
Habit	entre 0,5 € et 10 €
Jeux	entre 0,5 € et 10 €
Calendrier	2,00 €
Objet déco fait main	entre 1 € et 5 €
Animation	
Jeux sportif ou d'adresse	2,00 €
Jeux de Pâques ou Halloween	2,00 €
Maquillage	2,00 €
Jeux de piste ou énigme	2,00 €
Ticket tombola	2,00 €

A l'unanimité, le bureau valide les tarifs proposés pour la régie de recettes.

3.4. Soutien au projet éolien de Mont sous Vaudrey

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet éolien, une lettre de présentation du projet est prévue pour informer la population. La société EOLFI et la commune de Mont sous Vaudrey sollicitent la communauté de communes pour que le logo de la collectivité soit apposé sur le courrier.

A l'unanimité, le bureau décide de donner une suite favorable à cette requête.

3.5. Divers

Pour la présentation du budget : lors de la présentation des CFU, le vice-président aux finances présente les grands chiffres et passe ensuite la main au vice-président concerné. Chaque vice-président se met d'accord avec les agents concernés pour présenter le compte administratif et le rapport d'activité.

La séance est levée à 20H

Le Président

Etienne Rougeaux



La secrétaire,

Virginie Pate

